

de l'Amérique du Sud. Selon lui, si l'on n'avait pas imposé la politique des garanties intégrales, le Brésil et l'Argentine auraient pu se procurer beaucoup plus facilement les produits nécessaires à la fabrication de la bombe.

La réglementation des exportations a donc pour effet de hausser le coût de la mise sur pied d'un programme nucléaire militaire, et ce sont des analyses négatives de rentabilité qui ont amené les deux rivaux d'Amérique du Sud à abandonner leurs ambitions nucléaires. Néanmoins, M. Leventhal reconnaît les mérites de l'approche régionale, que l'on doit favoriser en parallèle avec le contrôle du mouvement des matières fissiles et la réduction des arsenaux nucléaires des superpuissances.

D'autre part, on a discuté des mérites des thèses française et américaine sur la non-prolifération, présentées par MM. Lellouche et Leventhal. Un participant a dit comprendre la thèse française selon laquelle on tente de faire adhérer les États du tiers-monde au régime de contrôle des exportations nucléaires en commerçant avec eux, plutôt que de les exclure en leur imposant des restrictions. Toutefois, le cas du programme militaire secret du Brésil démontre, selon ce participant, l'échec de la thèse française, puisqu'une coopération encore plus libre avec le Brésil aurait amplifié son effort militaire au lieu de rendre son gouvernement plus responsable.

M. Lellouche a répliqué que l'approche américaine est trop abstraite et qu'elle ne fait pas de différence entre les États bien intentionnés et les proliférateurs en puissance, punissant les premiers pour atteindre les seconds, mais échouant finalement puisque les proliférateurs créent des programmes clandestins qui échappent aux mesures de contrôle appliquées au commerce nucléaire. Il faut renforcer les capacités des services de renseignement et non pas imposer des restrictions à l'exportation de centrales nucléaires. M. Leventhal a répondu qu'en contrôlant le nucléaire civil, on cherche simplement à s'assurer que des États ne se servent pas de leurs programmes civils pour soutenir des programmes militaires en parallèle. Il a avancé que la France devrait adopter la politique des garanties intégrales qui, selon lui, fait l'objet d'un consensus parmi les adhérents au